



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22055758

Déposé / Reçu le

28 AVR. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0410 589 122

Nom

(en entier) : **CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL DU SOIR ET DE
L'AGENCE ROSSEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de financement de pensions**Adresse complète du siège : **100, rue Royale, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2020

L'assemblée générale désigne une société de révision agréée et de son représentant, au mandat de commissaire aux comptes de la Caisse et décide de nommer comme commissaire-agréé la société Mazars Réviseurs d'entreprises SC pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Mazars Réviseurs d'entreprises SC désigne Monsieur Philippe Gossart, réviseur d'entreprises associé, comme représentant permanent pour l'exercice de cette mission.

Cette nomination est faite sous condition de l'accord demandé et reçu de la FSMA.

Eric MALRAIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).